

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001784600078	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus C.A.E.S.E
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ETAMPES COLLECTIVITES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	29
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 819 880,30	2 442 746,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 377 134,30
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 819 880,30	3 819 880,30

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 338 401,19	4 291 095,08
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 293 495,28	2 897 362,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 443 438,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 631 896,47	7 631 896,47

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 451 776,77	11 451 776,77
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	489 658,10	0,00	641 841,40	641 841,40	641 841,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	164 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	75 100,00	75 100,00	75 100,00
65	Autres charges de gestion courante	2 696,00	0,00	2 620,00	2 620,00	2 620,00
Total des dépenses de gestion des services		731 354,10	0,00	959 561,40	959 561,40	959 561,40
66	Charges financières	59 536,56	0,00	125 122,45	125 122,45	125 122,45
67	Charges exceptionnelles	7 400,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	930,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		799 220,66	0,00	1 096 083,85	1 096 083,85	1 096 083,85
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 449 467,40		2 022 133,99	2 022 133,99	2 022 133,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	832 278,00		701 662,46	701 662,46	701 662,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 281 745,40		2 723 796,45	2 723 796,45	2 723 796,45
TOTAL		3 080 966,06	0,00	3 819 880,30	3 819 880,30	3 819 880,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 758 399,34	0,00	2 115 024,41	2 115 024,41	2 115 024,41
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	94 953,46	0,00	48 966,59	48 966,59	48 966,59
Total des recettes de gestion des services		1 853 352,80	0,00	2 163 991,00	2 163 991,00	2 163 991,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 853 352,80	0,00	2 163 991,00	2 163 991,00	2 163 991,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	326 642,00		278 755,00	278 755,00	278 755,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		326 642,00		278 755,00	278 755,00	278 755,00
TOTAL		2 179 994,80	0,00	2 442 746,00	2 442 746,00	2 442 746,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 377 134,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 445 041,45
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	385 860,00	518 264,91	274 710,00	274 710,00	792 974,91
21	Immobilisations corporelles	4 884 324,03	637 949,61	3 731 902,33	3 731 902,33	4 369 851,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 643 459,51	1 089 589,48	719 747,54	719 747,54	1 809 337,02
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 913 643,54	2 245 804,00	4 726 359,87	4 726 359,87	6 972 163,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	223 184,85	0,00	278 246,32	278 246,32	278 246,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	111 014,00	47 691,28	55 040,00	55 040,00	102 731,28
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	334 198,85	47 691,28	333 286,32	333 286,32	380 977,60
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 247 842,39	2 293 495,28	5 059 646,19	5 059 646,19	7 353 141,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	326 642,00		278 755,00	278 755,00	278 755,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	326 642,00		278 755,00	278 755,00	278 755,00
	TOTAL	9 574 484,39	2 293 495,28	5 338 401,19	5 338 401,19	7 631 896,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 309 849,00	2 892 648,48	0,00	0,00	2 892 648,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 826 218,89	0,00	978 647,58	978 647,58	978 647,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	824,00	824,00	824,00
	Total des recettes d'équipement	6 136 067,89	2 892 648,48	979 471,58	979 471,58	3 872 120,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 064 671,10	0,00	461 323,89	461 323,89	461 323,89
106	Réserves (7)	629 384,41	0,00	66 356,16	66 356,16	66 356,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	92 000,00	4 714,10	60 147,00	60 147,00	64 861,10
	Total des recettes financières	1 786 055,51	4 714,10	587 827,05	587 827,05	592 541,15
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 922 123,40	2 897 362,58	1 567 298,63	1 567 298,63	4 464 661,21
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 449 467,40		2 022 133,99	2 022 133,99	2 022 133,99

C.A.E.S.E - EAU POTABLE - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-24-076-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	832 278,00		701 662,46	701 662,46	701 662,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 281 745,40		2 723 796,45	2 723 796,45	2 723 796,45
TOTAL		10 203 868,80	2 897 362,58	4 291 095,08	4 291 095,08	7 188 457,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	443 438,81
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 445 041,45

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	641 841,40		641 841,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 000,00		240 000,00
014	Atténuations de produits	75 100,00		75 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 620,00		2 620,00
66	Charges financières	125 122,45	0,00	125 122,45
67	Charges exceptionnelles	8 300,00	0,00	8 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 100,00	701 662,46	704 762,46
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 022 133,99	2 022 133,99
Dépenses d'exploitation – Total		1 096 083,85	2 723 796,45	3 819 880,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	278 755,00	278 755,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	278 246,32	0,00	278 246,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	792 974,91	0,00	792 974,91
21	Immobilisations corporelles (6)	4 369 851,94	0,00	4 369 851,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 809 337,02	0,00	1 809 337,02
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	102 731,28	0,00	102 731,28
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 353 141,47	278 755,00	7 631 896,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 115 024,41		2 115 024,41
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	48 966,59		48 966,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	278 755,00	278 755,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 163 991,00	278 755,00	2 442 746,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 377 134,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	461 323,89	0,00	461 323,89
13	Subventions d'investissement	2 892 648,48	0,00	2 892 648,48
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	978 647,58	0,00	978 647,58
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	824,00	0,00	824,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	64 861,10	0,00	64 861,10
28	Amortissement des immobilisations		701 662,46	701 662,46
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 022 133,99	2 022 133,99
Recettes d'investissement – Total		4 398 305,05	2 723 796,45	7 122 101,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	443 438,81
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	66 356,16
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	489 658,10	641 841,40	641 841,40
604	Achats d'études, prestations de services	2 870,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	99 000,00	176 700,00	176 700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	76 432,64	81 623,67	81 623,67
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 100,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	840,60	840,60
6066	Carburants	2 150,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	220,00	220,00
611	Sous-traitance générale	24 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	5 792,00	6 792,00	6 792,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	5 500,00	5 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 500,00	51 000,00	51 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	3 050,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	2 400,00	2 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	26 000,00	26 000,00
6156	Maintenance	88 150,00	165 810,00	165 810,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	9 167,00	9 167,00
618	Divers	4 650,00	6 660,00	6 660,00
6231	Annonces et insertions	900,00	1 620,00	1 620,00
6257	Réceptions	400,00	480,00	480,00
6262	Frais de télécommunications	3 260,00	1 621,40	1 621,40
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 260,00	1 260,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	94 953,46	47 476,73	47 476,73
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	6 000,00	11 000,00	11 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	33 250,00	33 250,00
6378	Autres taxes et redevances	350,00	420,00	420,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	164 000,00	240 000,00	240 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	164 000,00	240 000,00	240 000,00
014	Atténuations de produits (7)	75 000,00	75 100,00	75 100,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	61 800,00	62 300,00	62 300,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	13 200,00	12 800,00	12 800,00
65	Autres charges de gestion courante	2 696,00	2 620,00	2 620,00
6518	Autres	396,00	420,00	420,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 900,00	1 900,00
6542	Créances éteintes	300,00	300,00	300,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		731 354,10	959 561,40	959 561,40
66	Charges financières (b) (8)	59 536,56	125 122,45	125 122,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 248,78	112 484,55	112 484,55
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	287,78	12 637,90	12 637,90
67	Charges exceptionnelles (c)	7 400,00	8 300,00	8 300,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 700,00	4 600,00	4 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 700,00	3 700,00	3 700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	930,00	3 100,00	3 100,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	930,00	3 100,00	3 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		799 220,66	1 096 083,85	1 096 083,85
023	Virement à la section d'investissement	1 449 467,40	2 022 133,99	2 022 133,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	832 278,00	701 662,46	701 662,46
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	832 278,00	701 662,46	701 662,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 281 745,40	2 723 796,45	2 723 796,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 281 745,40	2 723 796,45	2 723 796,45
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 080 966,06	3 819 880,30	3 819 880,30

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	16 232,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 594,27
= Différence ICNE N – ICNE N-1	12 637,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 758 399,34	2 115 024,41	2 115 024,41
70111	Ventes d'eau aux abonnés	504 885,00	494 000,00	494 000,00
70118	Autres ventes d'eau	70 135,34	72 000,00	72 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommateur eau	8 700,00	9 000,00	9 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	61 800,00	62 300,00	62 300,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	13 200,00	12 800,00	12 800,00
70128	Autres taxes et redevances	1 062 307,00	1 425 824,41	1 425 824,41
7064	Locations de compteurs	29 972,00	31 600,00	31 600,00
7088	Autres produits activités annexes	7 400,00	7 500,00	7 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	94 953,46	48 966,59	48 966,59
7588	Autres	94 953,46	48 966,59	48 966,59
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 853 352,80	2 163 991,00	2 163 991,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 853 352,80	2 163 991,00	2 163 991,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	326 642,00	278 755,00	278 755,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	326 642,00	278 755,00	278 755,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		326 642,00	278 755,00	278 755,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 179 994,80	2 442 746,00	2 442 746,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 377 134,30
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 819 880,30
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	385 860,00	274 710,00	274 710,00
2031	Frais d'études	384 000,00	234 710,00	234 710,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 860,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 884 324,03	3 731 902,33	3 731 902,33
2111	Terrains nus	0,00	4 000,00	4 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	768 000,00	1 346 504,26	1 346 504,26
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	118 149,49	110 000,00	110 000,00
2138	Autres constructions	0,00	30 000,00	30 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 487 312,50	1 730 354,87	1 730 354,87
21561	Service de distribution d'eau	510 862,04	510 000,00	510 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43,20	43,20
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 643 459,51	719 747,54	719 747,54
2313	Constructions	0,00	144 000,00	144 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 643 459,51	575 747,54	575 747,54
Total des dépenses d'équipement		8 913 643,54	4 726 359,87	4 726 359,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	223 184,85	278 246,32	278 246,32
1641	Emprunts en euros	201 633,65	256 695,17	256 695,17
1681	Autres emprunts	21 551,20	21 551,15	21 551,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	111 014,00	55 040,00	55 040,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	111 014,00	55 040,00	55 040,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		334 198,85	333 286,32	333 286,32
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 247 842,39	5 059 646,19	5 059 646,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	326 642,00	278 755,00	278 755,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	326 642,00	278 755,00	278 755,00
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	147 412,00	71 975,00	71 975,00
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	5 600,00	640,00	640,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	26 240,00	31 581,00	31 581,00
13918	Autres subventions d'équipement	147 390,00	174 559,00	174 559,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		326 642,00	278 755,00	278 755,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 574 484,39	5 338 401,19	5 338 401,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 293 495,28
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 309 849,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 391 470,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	918 379,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 826 218,89	978 647,58	978 647,58
1641	Emprunts en euros	2 826 218,89	978 647,58	978 647,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	824,00	824,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	824,00	824,00
Total des recettes d'équipement		6 136 067,89	979 471,58	979 471,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 694 055,51	527 680,05	527 680,05
10222	FCTVA	1 064 671,10	461 323,89	461 323,89
1068	Autres réserves	629 384,41	66 356,16	66 356,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	92 000,00	60 147,00	60 147,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	92 000,00	60 147,00	60 147,00
Total des recettes financières		1 786 055,51	587 827,05	587 827,05
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 922 123,40	1 567 298,63	1 567 298,63
021	Virement de la section d'exploitation	1 449 467,40	2 022 133,99	2 022 133,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	832 278,00	701 662,46	701 662,46
28031	Frais d'études	23 144,00	3 263,00	3 263,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	384,00	513,00	513,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	15 957,00	15 957,00
28121	Aménagement Terrains nus	14 097,53	326,00	326,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	62 006,00	62 006,00
28131	Bâtiments	59 751,05	12 411,00	12 411,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17,00	108,00	108,00
28138	Aménagement Autres constructions	147 812,00	46 505,00	46 505,00
28153	Installations à caractère spécifique	347 423,65	237 765,75	237 765,75
28154	Matériel industriel	487,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	44 280,00	3 328,00	3 328,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	35 620,42	37 225,26	37 225,26
28157	Aménagement matériel industriel	20 171,35	1 485,00	1 485,00
28158	Autres	106 747,50	88 986,00	88 986,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	1 281,00	1 281,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	8 680,00	8 680,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	754,50	134 996,45	134 996,45
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	15 311,00	15 311,00
28182	Matériel de transport	240,00	240,00	240,00
28188	Autres	31 348,00	31 275,00	31 275,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 281 745,40	2 723 796,45	2 723 796,45
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 281 745,40	2 723 796,45	2 723 796,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 203 868,80	4 291 095,08	4 291 095,08

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 897 362,58
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	443 438,81
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 631 896,47
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 810 334,19									
1641 Emprunts en euros (total)					5 810 334,19									
000200795802	Crédit Mutuel	05/01/2016	2016-01-31	31/03/2016	25 000,00	F	Taux Fixe	2,300	2,320	EUR	T	P	N	A-1
154512	CDC			07/06/2024	2 108 000,00	F	Taux Fixe	3,980	3,980	EUR	T	C	N	A-1
5043216	Banque des Territoires	20/03/2014	2020-03-31	01/04/2020	236 250,00	V	Livret A	1,750	3,180	EUR	A	C	N	A-1
5201588	Banque des Territoires	01/03/2018	2020-04-01	01/06/2020	1 141 084,19	F	Taux Fixe	1,830	1,830	EUR	T	P	N	A-1
5345373	Banque des Territoires	01/01/2021	2021-01-01	01/07/2021	400 000,00	V	Livret A	1,250	3,170	EUR	S	C	N	A-1
5611920	Caisse d'Epargne	04/09/2018	2018-08-14	15/01/2019	800 000,00	F	Taux Fixe	1,330	1,340	EUR	T	P	N	A-1
5783960	Caisse d'Epargne	14/08/2019	2019-08-14	25/01/2020	800 000,00	F	Taux Fixe	0,730	0,730	EUR	T	P	N	A-1
A7508172	Caisse d'Epargne	20/12/2004	2004-12-19	25/01/2006	100 000,00	F	Taux Fixe	3,390	3,440	EUR	A	P	N	A-1
MON537718EUR	CAFFIL/LBP	30/12/2020	2021-02-12	01/06/2021	200 000,00	F	Taux Fixe	0,360	0,360	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					323 268,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					323 268,00									
071529	Ag. de l'eau Seine Normandie	01/01/2007	2009-03-17	16/03/2010	35 400,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1004328101	Ag. de l'eau Seine Normandie	04/09/2009	2009-09-04	03/09/2010	100 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1030173	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/02/2012	2013-02-05	04/02/2014	110 682,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
10358751_01	Ag. de l'eau Seine Normandie	23/04/2013	2013-04-23	22/04/2014	20 090,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1084369	Ag. de l'eau Seine Normandie	22/07/2019	2019-11-25	25/11/2020	29 496,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
EP_AFB07	Ag. de l'eau Seine Normandie	04/06/2009	2009-06-04	03/06/2010	27 600,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 133 602,19									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 959 121,96					256 695,17	112 484,55	0,00	16 232,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 959 121,96					256 695,17	112 484,55	0,00	16 232,17
000200795802	N	0,00	A-1	16 349,32	12,00	F	Taux Fixe	2,300	1 197,24	365,76	0,00	0,00
154512	N	0,00	A-1	2 108 000,00	30,00	F	Taux Fixe	3,980	52 700,01	62 399,43	0,00	0,00
5043216	N	0,00	A-1	209 250,00	30,25	V	Livret A + 1.00	4,000	6 750,00	8 370,00	0,00	6 052,50
5201588	N	0,00	A-1	929 622,88	13,92	F	Taux Fixe	1,830	58 860,88	16 496,92	0,00	1 274,93
5345373	N	0,00	A-1	373 333,32	27,50	V	Livret A + 0.75	3,450	13 333,34	12 775,00	0,00	6 650,73
5611920	N	0,00	A-1	550 828,52	9,79	F	Taux Fixe	1,330	51 850,31	7 068,13	0,00	1 382,58
5783960	N	0,00	A-1	595 149,79	10,82	F	Taux Fixe	0,730	52 153,15	4 202,05	0,00	715,70
A7508172	N	0,00	A-1	13 254,76	1,07	F	Taux Fixe	1,790	6 516,92	237,26	0,00	112,23
MON537718EUR	N	0,00	A-1	163 333,37	12,17	F	Taux Fixe	0,360	13 333,32	570,00	0,00	43,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		76 087,72					21 551,15	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		76 087,72					21 551,15	0,00	0,00	0,00
071529	N	0,00	A-1	2 360,00	0,21	F	Taux Fixe	0,000	2 360,00	0,00	0,00	0,00
1004328101	N	0,00	A-1	6 666,62	0,68	F	Taux Fixe	0,000	6 666,62	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1030173	N	0,00	A-1	36 894,00	4,10	F	Taux Fixe	0,000	7 378,80	0,00	0,00	0,00
10358751_01	N	0,00	A-1	6 696,70	4,31	F	Taux Fixe	0,000	1 339,33	0,00	0,00	0,00
1084369	N	0,00	A-1	21 630,40	10,90	F	Taux Fixe	0,000	1 966,40	0,00	0,00	0,00
EP_AFB07	N	0,00	A-1	1 840,00	0,42	F	Taux Fixe	0,000	1 840,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 035 209,68					278 246,32	112 484,55	0,00	16 232,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 035 209,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	18/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS DE REALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME	10	18/12/2023
L	FRAIS D'ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	18/12/2023
L	FONDS DE CONCOURS VERSES POUR DES BIENS MOBILIERS, MATERIELS OU ETUDES	5	18/12/2023
L	FONDS DE CONCOURS VERSES POUR DES BIENS IMMOBILIERSOU INSTALLATIONS	30	18/12/2023
L	FONDS DE CONCOURS VERSES POUR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE D'INTERET GENERAL	40	18/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10	18/12/2023
L	AIDE A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES	5	18/12/2023
L	LOGICIELS	2	18/12/2023
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE SECURITE ET INCENDIE	10	18/12/2023
L	VEHICULES LEGERS	5	18/12/2023
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELES	8	18/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU	10	18/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	18/12/2023
L	MATERIELS CLASSIQUES (AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES)	10	18/12/2023
L	MOBILIER	10	18/12/2023
L	CONTENEURS	6	18/12/2023
L	PLANTATIONS	20	18/12/2023
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS DE BATIMENT ET DE TERRAIN	15	18/12/2023
L	INSTALLATION ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	18/12/2023
L	POMPES, COMPTEURS	15	18/12/2023
L	AUTRES CONSTRUCTIONS, BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	18/12/2023
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE, DE VOIRIE	10	18/12/2023
L	RESEAUX D'EAU POTABLE	60	18/12/2023
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	18/12/2023
L	BATIMENTS DURABLES	60	18/12/2023
L	OUVRAGES DE GENIE CIVIL POUR LE CAPTAGE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	40	18/12/2023
L	CANALISATIONS D'ADDUCTION D'EAU	40	18/12/2023
L	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU POOTABLE (SAUF GENIE CIVIL ET REGULATION)	15	18/12/2023
L	STATION D'EPURATION (GENIE CIVIL) - OUVRAGES LOURDS	50	18/12/2023
L	STATION D'EPURATION (GENIE CIVIL) - OUVRAGES COURANTS	30	18/12/2023
L	TELS QUE BASSINS DE DECANTATION, D'OXYGENATION		
L	ORGANE DE REGULATION (ELECTRONIQUE, CAPTEURS?)	8	18/12/2023
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	30	18/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	3 100,00		2 252,88	5 352,88	0,00	5 352,88
Provision pour créances douteuses (EAU AFFERMAGE)	0,00		252,03	252,03	0,00	252,03
Provision pour créances douteuses (EAU REGIE)	3 100,00		2 000,85	5 100,85	0,00	5 100,85
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	3 100,00		2 252,88	5 352,88	0,00	5 352,88

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	443 438,81	443 438,81
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	603 867,30	603 867,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 047 306,11	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	66 356,16	66 356,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 047 306,11	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 113 662,27	66 356,16

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	557 001,32	557 001,32
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 245 267,34	3 245 267,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 688 266,02	2 754 622,18

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		557 001,32	I 557 001,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		278 246,32	278 246,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	256 695,17	256 695,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	21 551,15	21 551,15
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		278 755,00	278 755,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>278 755,00</i>	<i>278 755,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

EAU AFFERMAGE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	163 724,73
605	ACHATS D'EAU	50 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	240,60
6066	CARBURANTS	2 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	120,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	4 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	6 792,00
6137	REDEVANCES. DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS	5 500,00
61551	MATERIEL ROULANT	1 200,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	26 000,00
6156	MAINTENANCE	2 460,00
618	DIVERS	6 660,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	900,00
6257	RECEPTIONS	480,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	215,40
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 260,00
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	47 476,73
62876	Remb de frais - Au GFP de rattachement	8 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	420,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	420,00
6518	Autres	420,00
66	Charges financières	75 586,37
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	73 906,87
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 679,50
67	Charges exceptionnelles	600,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		390 331,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	598 227,03
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	598 227,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 662 252,35
Total des dépenses d'ordre		2 260 479,38
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 650 810,48

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 543 824,41
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	120 000,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 423 824,41
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		1 543 824,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections	236 792,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	236 792,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		236 792,00
R 002 (5)		870 194,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 650 810,48

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

EAU REGIE DIRECT (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	478 116,67
605	ACHATS D'EAU	126 700,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU. ENERGIE)	81 623,67
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	4 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	600,00
6066	CARBURANTS	2 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	100,00
61523	RESEAUX	51 000,00
61528	AUTRES	0,00
61551	MATERIEL ROULANT	1 200,00
6156	MAINTENANCE	163 350,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	9 167,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	720,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 406,00
62876	Remb de frais - Au GFP de rattachement	3 000,00
6371	REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	33 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	90 000,00
014	Atténuations de produits	75 100,00
701249	REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	62 300,00
701259	REVERSEMENT - REDEVANCE PRÉLÈVEMT -AGENCE DE L'EAU	12 800,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 900,00
6542	CREANCES ETEINTES	300,00
66	Charges financières	49 536,08
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	38 577,68
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	10 958,40
67	Charges exceptionnelles	7 700,00
6712	PENALITES. AMENDES FISCALES ET PENALES	4 600,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	3 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	3 100,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	3 100,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		705 752,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections	103 435,43
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	103 435,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	359 881,64
Total des dépenses d'ordre		463 317,07
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		1 169 069,82

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	571 200,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	374 000,00
70118	AUTRES VENTES D'EAU	72 000,00
70121	CONTRE-VALEUR TAXE S/ LES CONSOMMATIONS D'EAU	9 000,00
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	62 300,00
701251	REDEVANCE PRÉLÈVEMENT RESSOURCE EN EAU	12 800,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	2 000,00
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	31 600,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	7 500,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	48 966,59
7588	AUTRES	48 966,59
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		620 166,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections	41 963,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	41 963,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		41 963,00
R 002 (5)		506 940,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 169 069,82

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

EAU AFFERMAGE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	752 974,91
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 947 257,61
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 492 048,48
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	183 432,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	102 731,28
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		6 478 444,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections	236 792,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		236 792,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		6 715 236,49

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 843 992,32
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	824,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	461 323,89
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	64 861,10
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		3 971 001,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections	598 227,03
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 662 252,35
Total des recettes d'ordre		2 260 479,38
R 001 (4)		483 755,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES		6 715 236,49

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

EAU REGIE DIRECT (1)
 (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	422 594,33
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	317 288,54
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 814,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		874 696,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections	41 963,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		41 963,00
D 001 (4)		40 316,99
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		956 976,97

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	48 656,16
16	Emprunts et dettes assimilées	378 647,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	66 356,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		493 659,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections	103 435,43
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	359 881,64
Total des recettes d'ordre		463 317,07
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		956 976,97

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Service DEAI		3	211 000,00
Service Financier		3	13 500,00
Service Informatique		2	2 500,00
Service Ressources humaines		2	4 500,00
Service Marchés publics		2	7 500,00
Service Batiment		2	1 000,00
TOTAL GENERAL		14	240 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages exprimés : 66

VOTES :

Pour : 62

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par (1) M. Le Président,

A Angerville le 08/04/2024

(1) M. Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Angerville, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) M. Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2024, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.